

**Les
randonnées
pédestres
familiales
de Barbentane
BALISAGE BLEU**

LES ESPIDÈGLES

Découverte du plateau des Espidègles
au cœur de magnifiques oliveraies

DÉPART :
Parking Écoles des Moulins

COORDONNÉES GPS :
43.8963933 , 4.749876

Itinéraire : boucle

Longueur : **2,700 kms**

Temps de marche : **1h - 1h30**

à partir de 3 ans

 Ville de
Barbentane

Départ

Croix de la Capitaine⁺

les Espiègles

Départ

FFRandonnée **sette**

© IGN 2019 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

BALISAGE BLEU

LES ESPIDÈGLES

Découverte du plateau des Espidègles
au cœur de magnifiques oliveraies



Les Espidègles

La dénomination des terres du plateau "les Espidègles" vient du mot provençal *espiglia* qui signifie épierrer une terre pour la rendre cultivable. Les galets ferreux que l'on trouve seulement sur cette partie de la Montagnette ont été apportés par la rivière la Durance située au nord de la commune.

Les pierres "debouts"

Sur l'entièreté du plateau, découvrez les pierres

dites "debouts". Elles avaient pour première fonction de délimiter les parcelles cultivées. Elles servaient à la filtration de l'écoulement des eaux pluviales tout en retenant la bonne terre.

Les oliviers

Vous rencontrerez différentes variétés sur le plateau. Saloneque, broutignan, verdâle servent à la production d'huile d'olive. Il faut environ 7 kilogrammes d'olives pour

faire 1 litre d'huile. La cueillette se fait entre novembre et janvier.

L'escargot blanc

cacalau en provençal ou *mourgeto*

Au plus chaud de l'été, l'escargot blanc fuit le sol en se hissant sur les tiges des végétaux afin d'y trouver un peu d'humidité nocturne.



Pour une randonnée agréable

Par arrêté préfectoral, l'accès aux massifs boisés est réglementé du 1^{er} juin au 30 septembre et toute l'année par vent supérieur à 70 km/h.

Les conditions d'accès sont disponibles sur :

www.paca.pref.gouv.fr ou au 0811 20 13 13.

La Montagnette est une source de vie, elle profite à tous mais elle appartient à la commune ainsi qu'à de nombreux propriétaires. Respectons leur hospitalité.

Respectons la Faune et la Flore, admirons les arbres sans les mutiler, les plantes sans les cueillir, les animaux sans les déranger, sachons cohabiter avec les chasseurs et les autres utilisateurs.

Respectons le Balisage.

N'abandonnons pas nos détritiques et nos masques usagés n'importe où.

N'allumons pas de feu, ne fumons pas, ne nous aventurons pas par temps de sécheresse ou par grand vent.

L'accès au massif est interdit aux véhicules à moteur ainsi qu'aux trottinettes électriques (sauf véhicules autorisés : propriétaires, chasseurs et services techniques).

Évaluons notre force physique en fonction de la durée de la randonnée choisie.

Renseignons nous sur les conditions météorologiques, évitons de partir seul, emportons de l'eau en quantité suffisante, une trousse de secours, une boussole, une carte IGN

La chasse sur la Montagnette : période de chasse pour petit gibier, ouverture 2^e dimanche de septembre (le jeudi et dimanche) à partir du 1^{er} Novembre (le jeudi, samedi et dimanche) jusqu'au 2^e dimanche de janvier.

Les battues sont automatiquement signalées par la mise en place de panneaux par la Chasse Communale.

Chasse à la Bécasse du 10 janvier au 20 février, le samedi et dimanche.

Avec INFO-FLASH, vous pouvez à tous moments faire un signalement.



LE BALISAGE DES SENTIERS



Bonne direction



Changement de direction



Mauvaise direction

"Le Département et les bailleurs bénévoles officiels de la FF Randonnée Bouches-du-Rhône entretiennent les itinéraires de randonnée pédestre."



Conception : Service communication - Mairie de Barbentane
Textes : Marielle Chauvet - Sylvie Drouhard - Guy Fluchère
Visuels : Marielle Chauvet - Sylvie Drouhard

Baliseurs : Marielle Chauvet - Sylvie Drouhard - Carmen et André Martin - Les jeunes du CMJ

13570 Barbentane